



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## produits humains

Question écrite n° 102540

### Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités Sur l'importance de sensibiliser les Français sur la nécessité de faire don de leur moelle osseuse. En effet, les greffes de moelle sont indiquées dans le traitement de certains cancers et maladies hématologiques. Le prélèvement demande une compatibilité tissulaire très étroite avec le receveur et, pour faciliter l'accès à ces greffes, une banque de moelle existe au niveau national et européen. Fondé en 1986, le fichier français des donneurs volontaires de moelle osseuse compte seulement 135 500 donneurs au 28 mars 2006, tandis que 2,6 millions de donneurs sont inscrits en Allemagne. En conséquence, la situation des personnes en attente d'une greffe de moelle osseuse reste critique. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre pour intensifier les campagnes de recrutement de donneurs afin de répondre de manière efficace et rapide aux demandes de greffes en attente.

### Texte de la réponse

L'Agence de la biomédecine a décidé de mener une campagne de communication sur trois ans (2006, 2007 et 2008) pour le recrutement de nouveaux volontaires au don de moelle osseuse. L'objectif de cette campagne est double : un objectif quantitatif pour aider au recrutement diversifié de 10 000 nouveaux donneurs par an, en enrichissant qualitativement le registre français au don de moelle osseuse ; et un objectif qualitatif, pour améliorer l'information sur le don de moelle osseuse et la greffe, faire progresser la connaissance des journalistes sur cette activité et installer durablement ce sujet de santé publique dans les media. Cette campagne débutera en novembre 2006. Les messages de la campagne de communication seront relayés dans les régions par les centres qui ont pour mission d'accueillir et d'informer leurs visiteurs sur le don de moelle osseuse. Ces centres inscrivent également les volontaires sur le fichier français des volontaires au don de moelle osseuse. On compte trente-trois centres de ce type. Les deux tiers de ces centres dépendent de l'Établissement français du sang, les autres sont rattachés à des centres hospitaliers. L'Agence de la biomédecine a déjà distribué à plusieurs millions d'exemplaires un document d'information grand public sur le don de moelle osseuse. Ce document peut être commandé sur le site internet [www.agence-biomedecine.fr](http://www.agence-biomedecine.fr) ou en appelant gratuitement le numéro vert de l'Agence de la biomédecine : 0800 20-22-24.

### Données clés

**Auteur :** [M. Damien Meslot](#)

**Circonscription :** Territoire-de-Belfort (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 102540

**Rubrique :** Sang et organes humains

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé et solidarités

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 22 août 2006, page 8721

**Réponse publiée le** : 7 novembre 2006, page 11664